ATTESTATION NOTARIALE

pour fonds de prévoyance enregistrés LPP

Je soussigné,		
Me,		notaire à
en vue de l'inscription au Registre foncier ou en cas d'adjudication :		
1.	Acte juridique :	
2.	Immeuble :	
3.	Acquéreur (+ siège) :	
	s avoir personnellement examiné les documents figu uées du signe X,	urant ci-après, sous les rubriques
certifie et atteste par la présente que la fondationest un fonds de prévoyance enregistré LPP.		

Documents visés, déposés obligatoirement à l'Etude :		
(Les pièces émanant de la fondation doivent être certifiées conformes par le personnes/organes habilités à l'engager)		
1/ Extrait récent du Registre du commerce relatif à la fondation requérant (fonds de prévoyance);		
2/ Attestation de l'autorité cantonale de surveillance LPP du fonds de prévoyance e cause ayant son siège sur son territoire (art. 61 al. 1 LPP) certifiant le fait que l fonds de prévoyance en cause est inscrit dans le registre de la prévoyance professionnelle (art. 48 LPP);		
Genève, le		
(sceau et signature du notaire)		